

RÉSOLUTIONS du conseil d'administration (CA) de la Société Québécoise pour la Recherche en Psychologie (SQRP) adoptées entre le 18 mai 2006 et le 2 février 2007 suite aux échanges sur la liste de distribution du CA, confirmées et signées lors de la réunion du CA du 31 mars 2007.

Les soussignés, étant tous les administrateurs de la SQRP, adoptent les résolutions suivantes :

No. Pour 2006-2007	Résolution	Proposée par	Secondée par	Adoptée à l'unanimité (A) ou par vote (V)
1	Il a été proposé d'obliger le premier auteur de toute communication d'acquitter les frais de congrès comme condition d'acceptation de la dite communication.	Sylvain Fiset	Yvan Lussier	A
2	Afin de constituer des archives qui pourront être classées et consultées à tout moment, il a été proposé de demander systématiquement au (à la) président(e) du comité organisateur du congrès annuelle de transférer au (à la) président(e) du CA une copie des documents les plus importants de l'organisation du congrès : contrat avec l'hôtel, appel des soumissions, critères d'évaluation des résumés de communications, grille d'évaluation des affiches, etc.	Sylvain Fiset	Yvan Lussier	A
3	Il est proposé de créer sur le site Web un onglet "Compte rendu du derniers congrès" dans lequel on présenterait différentes statistiques (nombre de présentations: affiches et symposium; nombre de participants, récipiendaires des prix, etc.)	Yvan Lussier	Sylvain Fiset	A
4	En ce qui a trait au nouveau signataire de chèques, il est proposé que François Poulin soit le nouveau signataire, puisqu'il sera sur le comité pour trois ans	Ginette Dionne	Thérèse Audet	A
5	Il est décidé d'accorder aux organisateurs du congrès 2007, une avance de fonds de 4000\$ pour payer le montant exigé pour assurer la réservation de l'hôtel et pour couvrir les dépenses encourues par la préparation du congrès.	Jean Descôteaux	Sylvain Fiset	A
6	Compte tenu du bilan financier positif, il est résolu de proposer un placement total de 35 000\$ pour éponger un éventuel déficit d'un congrès	Thérèse Audet	Yvan Lussier	A
7	Comme un placement de 10 000\$ est déjà actif, il est proposé de faire un placement maintenant au montant de 25 000\$ en deux tranches, une de 15 000\$ et une de 10 000\$, encaissables en tout temps	Sylvain Fiset	Thérèse Audet	A
8	Compte tenu du fait que Geneviève Forest sera en congé de maternité du 1 ^{er} septembre 2006 au 1 ^{er} juin 2007, il est résolu d'attendre au printemps au Congrès 2007 pour la remplacer	Yvan Lussier	Thérèse Audet	A
9	Il est proposé de bonifier le prix Guy-Bégin à 800\$	Sylvain Fiset	Thérèse Audet	A
10	Il est proposé que les procès verbaux se retrouvent en ligne seulement une fois qu'ils sont adoptés	Lynda Méthot	François Poulin	A

11	Il est proposé de mettre dans le programme du congrès (et de faire la même chose dans les futurs congrès) la liste de tous les articles, qui ont été soumis, dans le cadre du concours pour le prix Guy-Bégin. Il est jugé important de souligner les efforts de publication des étudiants universitaires québécois.	François Poulin	Sylvain Fiset	A
12	Il est proposé de mettre dans le programme du congrès le résumé de l'article gagnant du prix Guy-Bégin.	Sylvain Fiset	François Poulin	A
13	Il est proposé d'envoyer la liste de tous les articles, qui ont été soumis, dans le cadre du concours pour le prix Guy-Bégin à tous les membres de la SQRP via le système de messagerie de la société. De cette façon, il sera possible de motiver et d'encourager les étudiants à soumettre leur article au prix Guy-Bégin dans le cadre des futurs congrès.	Sylvain Fiset	François Poulin	A

YVAN LUSSIER

GINETTE DIONNE

THÉRÈSE AUDET

SYLVAIN FISET

FRANÇOIS POULIN

LYNDA MÉTHOT

Sherbrooke, le 31 Mars 2007